

**Autrans
Méaudre**
en Vercors

N°14 • DÉCEMBRE • 2021

L'écho de nos villages

- * TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- * LE DOSSIER
- * CULTURE ET PATRIMOINE
- * ÉCONOMIE ET SOCIAL

www.autrans-meaudre.fr

SOMMAIRE

LA VIE DE NOS VILLAGES 3/4/5

- Lieu d'accueil enfants parents du Vercors
- Des trompe-l'œil aux Gonnets
- Une journée 100 % gagnante
- Réflexion sur nos cimetières
- Décès de Jean Yves BANNET
- Des nouvelles de nos petits écoliers
- Repas de Noël de nos anciens

TRANSITION ÉCOLOGIQUE 6

- Le compostage n'a plus de secrets (ou presque) pour vous !
- Interdiction de brûlage à l'air libre
- Atlas de la biodiversité

DIVERSIFICATION AGRICOLE 7

- Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier
- Mieux valoriser sa production

LE DOSSIER 8/9

- Le devenir du site du Village Olympique et des Écouges
- Entretien avec Hubert ARNAUD, maire de la commune

CULTURE ET PATRIMOINE 10

- Focus sur les mottes castrales
- Les abris-refuges communaux non gardés, un patrimoine à protéger

ECONOMIE ET SOCIAL 11

- La redevance des ordures ménagères a augmenté en 2021, pourquoi ?
- Suivre l'actualité de votre commune
- Taxe foncière sur les nouvelles constructions. Précision sur la délibération du Conseil municipal du 29 juillet 2021

PORTRAITS 12

- Vercuma un laboratoire de cosmétiques BIO
- La Buffe Une nouvelle aventure familiale

TOURISME 13

- Bilan d'activités 2021

TRIBUNE LIBRE 14

ETAT CIVIL

PERMIS DE CONSTRUIRE 15

ESPACES NATURELS 16

- 5 journées sans voiture sur le site de la Molière

* Edito *



Après un été riche en événements qui a connu une grande réussite, grâce à l'implication des nombreux bénévoles et de tous nos services techniques, nous voici à l'aube de l'année 2022. Une nouvelle année que nous attendons tous avec espoir mais pour autant, et malgré les efforts de beaucoup, rien n'est gagné, et nous devons continuer d'être vigilants. En toute conscience chacun doit prendre ses responsabilités.

Cet hiver notre activité neige devrait reprendre normalement et tous, nous attendons une belle saison hivernale. Notre économie en effet ne supportera pas une nouvelle saison sans remontées mécaniques. Les indicateurs sont aux verts. Restons résolument optimistes.

Cette année de pandémie n'aura pas empêché vos élus de travailler sur de multiples projets. Je n'en ferai pas une liste à la Prévert – une information régulière au travers de nos outils de communication est faite et notamment l'application Illiwap qui vous informe au quotidien – mais je dois mentionner ici l'implication de l'ensemble du Conseil municipal et de la population sur le dossier du Village Olympique-Les Ecouges qui reste un enjeu majeur et structurant pour le futur de notre commune. Les habitants ne s'y sont pas trompés. Ce sont près de 120 personnes qui ont participé à l'élaboration partagée du projet le 3 septembre dernier.

Un second grand chantier doit démarrer concernant les piscines d'Autrans et de Méaudre. Suite aux soucis que nous avons connus avec la piscine d'Autrans l'été dernier, une réflexion doit être engagée rapidement sur le projet global que nous voulons pour notre commune. L'objectif n'est pas de fermer l'une ou l'autre mais bien de créer deux outils complémentaires. Sur ce dossier il est encore important que vous soyez impliqués et nous vous inviterons à échanger.

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

■
Hubert Arnaud
Maire d'Autrans-Méaudre en Vercors

* La vie de nos villages

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS DU VERCORS

**ACCOMPAGNEZ VOTRE ENFANT...
RESTEZ... PARTAGEZ UN MOMENT
AVEC LES ENFANTS, LES PARENTS
PRÉSENTS ET LES ACCUEILLANTES
DISPONIBLES.**

L'Arbre en Papier (LAEP) est un lieu d'accueil pour les enfants et leurs parents, ouvert depuis octobre 2020.

Ce n'est pas une halte-garderie.

C'est un lieu pour se rencontrer, être écouté, jouer, faire une pause !

Les enfants de 0 à 6 ans, avec leurs parents, ou de futurs parents sont accueillis par 2 personnes formées à l'écoute.

C'est un lieu anonyme, confidentiel, et gratuit.

Chacun peut venir quand il veut, sans inscription préalable.

Depuis 1 an, ce lieu de parentalité a rempli sa fonction de rencontre et de partage, particulièrement pendant la période de confinement.

Certaines familles ont apprécié de pouvoir échanger avec d'autres parents, et de voir leur enfant (pas encore scolarisé, ni inscrit

en crèche) jouer, rencontrer d'autres enfants en partageant des jouets de qualité.

L'équipe vous accueille chaleureusement et espère voir de plus en plus d'enfants et de parents franchir le seuil de l'Arbre en Papier

A Méaudre rendez-vous à la cure, place de l'église (1 samedi sur 2, les semaines paires) et tous les mardis à l'AGOPOP à Villard-de-Lans de 9h30 à 12h.

Infos au ☎ 06 61 29 09 18 ■



DES TROMPE-L'ŒIL AUX GONNETS



“ Le succès de la « Via Vercors » et l'utilisation grandissante des véhicules à assistance électrique a augmenté l'inquiétude des riverains sur la sécurité de tous.

Sans matérialisation réglementaire notre impatience nous a amené à trouver, avec de petits moyens et un peu d'imagination, une façon d'attirer l'attention sur la traversée de notre zone habitée et des dangers qu'elle représente. Le bilan de notre action est plutôt positif. En plus de l'effet ralentisseur, de nombreux témoignages sympathiques et prises de photos nous ont ravies. ”

Une belle initiative des riverains qui n'ont pas attendu les panneaux d'avertissement mis en place par la CCMV pour lancer un appel à la prudence sur la Via Vercors qui traverse leur hameau. Le tout avec un trait d'humour.

Une initiative originale à saluer. Fera-t-elle des émules ? ■

* La vie de nos villages

UNE JOURNÉE 100% GAGNANTE

Cela faisait longtemps que chacun l'attendait : les élus pour se présenter aux équipes suite aux élections municipales, les agents pour se rencontrer, et la direction pour faire passer des messages importants et créer de la cohésion d'équipe. C'est enfin chose faite !

Après plusieurs reports de dates liés aux restrictions sanitaires, la municipalité a organisé **une journée de rencontre entre tous les agents et les élus** le mercredi 8 septembre dernier.

La journée a commencé avec une présentation plutôt institutionnelle des adjoints et des conseillers municipaux, puis le maire a abordé, dans son discours, les différents projets de la mairie et les souhaits des élus en matière d'organisation et de dynamique de travail, tout en rappelant l'importance de l'engagement de chacun en tant qu'agent du service public notamment.

Cécile Touraille, la Directrice Générale des Services, a ensuite présenté un à un chaque agent, ses missions et son rôle dans l'organisme, ainsi que chaque chef de service, aux côtés de Jérôme Brunet, le directeur de la station, qui l'accompagne au quotidien pour la bonne gestion des nombreuses missions et activités de la commune. A cette occasion, elle a rappelé le travail déjà accompli depuis la fusion au gré des réorganisations, des aménagements,

des recrutements et a remercié l'ensemble du personnel pour son investissement, sa patience et son sens de l'adaptation à toute épreuve, en particulier pendant la pandémie.

Ces temps d'échange se sont poursuivis autour d'un buffet très apprécié et partagé entre tous. Puis, sans savoir à quoi s'attendre puisque le secret avait été gardé jusqu'à la dernière minute, les agents se sont retrouvés pour s'affronter lors d'une après-midi festive et récréative. Encadrés par des professionnels en charge de l'organisation, les 6 équipes mixtes (agents et élus) se sont prêtées au jeu lors d'un « Koh Lanta » spécial au fil d'épreuves mêlant sport, activités manuelles et réflexion : parcours à l'aveugle, biathlon à pied, ski sur herbe, course d'orientation, défi de sculpture sur glaise et Légo géants ! Certains en ont profité pour faire leur première descente de la Zipline, privatisée pour l'occasion.

Au terme de ces jeux, le trophée a été remis à l'équipe gagnante. Le souvenir d'une journée de rassemblement sans précédent, sous le soleil et dans une ambiance joyeuse restera la véritable réussite de cette initiative, saluée par tous. Les agents et les élus sont repartis riches de ces rencontres et de ces échanges, avec un nouvel esprit d'équipe encourageant pour le travail à venir. ■



RÉFLEXION SUR NOS CIMETIÈRES

Il existe des lieux qui abritent l'histoire de nos villages, nos cimetières en sont les témoins.

La Commission Culture et Patrimoine se sent fortement impliquée dans ces sites à plusieurs titres : leur entretien qui se doit d'être à la hauteur du respect que nous devons à cet espace public, leur architecture et aménagement qui sont amenés à évoluer avec le temps, et les monuments funéraires qui témoignent de la diversité et des usages de notre société locale.

Aujourd'hui, les mentalités, la spiritualité, le rapport à la mort évoluent et nos cimetières expriment ce tournant. Ils sont paradoxalement le reflet de la vie.

Le but de la Commission Culture et Patrimoine n'est pas seulement de restaurer l'ancien, mais de le préserver en se tournant vers l'avenir. Il est d'envisager le patrimoine de demain qui se construit aujourd'hui.

Plusieurs axes de travail et de réflexion sont à considérer :

■ L'entretien du lieu : quel aspect paysager souhaiterions-nous ? De nouvelles dispositions règlementaires doivent être appliquées induisant de nouvelles modalités d'intervention.

■ La mise en valeur des sépultures remarquables, dans le respect de la propriété privée, mêmes abandonnées certaines sépultures gardent une valeur patrimoniale. Comment les valoriser ?

■ Réflexions sur la vision de l'avenir. Que souhaitons-nous laisser aux générations futures ? Reprise des concessions, l'ossuaire, le columbarium, la création d'un jardin du souvenir, l'aménagement du lieu...

Le travail proposé, empreint de respect, doit marquer notre volonté collective de ne pas oublier, certes, mais aussi d'exprimer le besoin des vivants à évoluer dans nos pratiques funéraires et à laisser derrière nous une empreinte plus contemporaine. ■



* La vie de nos villages

DÉCÈS DE JEAN YVES BANNET



Jean-Yves BANNET ancien maire de Locmaria, commune de Belle-Île en Mer nous a quitté ce 20 novembre 2021 à l'âge de 71 ans.

Elu 1er adjoint en 1983, Jean-Yves sera ensuite maire de 1986 à 2014.

Il était également président du district puis de la communauté de communes de Belle-Île.

C'est en 1990, qu'une délégation de Méaudre fut accueillie par Locmaria afin de finaliser un jumelage qui avait été ébauché par le préfet de l'Isère Jean-Paul Proust, Jean Faure et Georges Duchène.

En juin 1991 le protocole d'accord de jumelage entre Locmaria et Méaudre était signé par Méaudre, puis confirmé par Locmaria en novembre. Depuis, de nombreux échanges ont eu lieu entre les deux communes, dont les échanges réguliers pour les écoles primaires des deux villages, classes de neige pour les enfants de Locmaria et classes de mer pour ceux de Méaudre, qui perdurent maintenant depuis 32 ans.

Jean-Yves Bannet fut un artisan déterminant à la construction de ce jumelage. Son volontarisme et sa détermination n'avait pas de limite. Son sens de l'humour et ses plaisanteries ne laissaient personne indifférent.

Son nom et sa personnalité resteront intimement liés à l'histoire du jumelage Locmaria/Méaudre.

L'ensemble du Conseil municipal ainsi que les membres du Conseil d'administration du Comité de Jumelage s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs sincères condoléances. ■

DES NOUVELLES DE NOS PETITS ÉCOLIERS

Toujours placée sous les contraintes du protocole sanitaire, la rentrée 2021 s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles pour le bien être des élèves. A Autrans comme à Méaudre, ils ont retrouvé avec plaisir les mêmes équipes enseignantes. Les effectifs sont restés stables : à Méaudre, 101 élèves en élémentaire, 48 en maternelle et à Autrans, 86 élèves en élémentaire et 45 en maternelle.

Comme chaque année, tous les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire offert par la municipalité.

Entre le 18 et le 23 octobre 2021, les CM1 et CM2 d'Autrans ont pu partir en classe transplantée à Guédelon, dans l'Yonne, sur le site du château fort en construction, qui utilise exclusivement des techniques et matériaux existants au Moyen Age. Un projet que Claude Desperrier et Anne Claire Ducos

préparaient depuis 2 ans et qui avait dû être annulé en raison du Covid. Les enfants sont revenus ravis, des souvenirs plein la tête. Les élèves de Méaudre eux partiront à Belle-Île en juin 2022, un séjour également très attendu !

Durant les vacances d'été, d'importants travaux d'entretien et de rénovation ont été entrepris dans les deux écoles : les sanitaires de la maternelle d'Autrans ont été complètement rénovés, une classe et une entrée à Méaudre ont été phoniquement isolées. Durant les congés de la Toussaint, ce sont les fenêtres de l'école élémentaire de Méaudre qui ont été changées. La cuisine du restaurant scolaire de la maternelle de Méaudre a aussi été réaménagée.

Toutes les conditions sont réunies pour une bonne année scolaire ! ■



REPAS DE NOËL DE NOS ANCIENS

L'année 2020 a été lourdement impactée par le COVID 19 et nous n'avions pas pu l'année passée conserver le traditionnel repas des aînés. La crise sanitaire n'est pas terminée, mais...pour la joie de tous cette année le repas de Noël a pu avoir lieu jeudi 9 décembre à l'Escadrille à Autrans.

Ce repas est offert à l'ensemble des personnes de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors âgées de 70 ans et plus accompagnés de leurs conjoints.

Les personnes âgées de 80 ans et plus ne pouvant assister au repas ont reçu un colis de Noël.

Très bonne fin d'année à tous ! ■



* Transition Ecologique

LE COMPOSTAGE N'A PLUS DE SECRETS (OU PRESQUE) POUR VOUS !

Le compost peut être utilisé à mi-maturation « jeune », ou lorsqu'il est suffisamment décomposé (mûr), il n'y a pas de risque de surdosage.

Dans le Vercors il faut compter entre 6 et 10 mois selon le type de déchets et les températures pour obtenir un compost utilisable. Voici quelques conseils pour le valoriser au mieux.

A L'AUTOMNE : Un compost « jeune » (de couleur brune et assez compact, avec des éléments grossiers) est idéal pour les paillages (pieds d'arbres/arbustes) et la couverture de sol nu. Utilisé en surface il achève de se décomposer pendant l'hiver.

AU PRINTEMPS : Un compost « mûr » pourra être mélangé dans les 5-10 premiers cms de sol. Il a l'aspect et la consistance d'un terreau meuble, presque noir avec une agréable odeur de forêt.

POUR TOUS LES VÉGÉTAUX DU JARDIN OU PRESQUE :

Les fleurs	1 à 3 kg / m2 / an	Printemps
Pots, jardinières et bacs	1/3 compost 2/3 terre végétale...	Compost mûr- jamais pour plantes grasses/orchidées Rempotage de printemps
Rosiers	1 à 3 kg / m2 / 2 fois par an en surfaçage	Automne et printemps Griffer la surface
Au verger	A la plantation 4 à 6 kg/ arbre automne	Bien mélanger avec la terre. Peut servir de pralinage
Arbres et arbustes	Tous les 2 ans en surface 1 à 2 Kg/m2	Surfaçage à l'automne après desherbage et binage
Au potager		Printemps
Légumes gourmands	4 à 8 kg /m2 / an	Artichaud, chou, épinard, poireau, pomme de terre, fraisier, courge, tomate , céleri....
Légumes besoin moyen	2 à 4 kg /m2 / an	Haricot, persil, betterave, carotte, pois, chou rave, bette...
Légumes sans besoin	Pas d'apport	Radis, fève, navet, oignon, mâche, chou de Bruxelles, échalote...
La pelouse	Répartir sur la surface après la première tonte	2 à 5 l /m2 /an Compost tamisé idéal
Paillage sol nu/ amendement	4 à 6 kg/m2 tous les 3 ans	Selon qualité du sol

ASTUCE → Une brouette pleine = 30kg de compost & Un seau de 10 litres = 6 kg de compost

QUE METTRE DANS LE COMPOST ?



INTERDICTION DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Dans le cadre de la **lutte contre la pollution de l'air**, il est rappelé qu'il est strictement interdit de brûler à l'air libre des déchets verts, des déchets ménagers, des plastiques ou des bois traités en vertu des dispositions de l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2013. Outre les effets néfastes pour l'environnement, **la toxicité des substances émises** lors des brûlages nuit gravement à la santé. Des solutions existent telles que le paillage, le compostage, le dépôt à la déchetterie. ■



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Connaître, s'approprier, protéger et valoriser la biodiversité de sa commune.

Cette démarche portée par le **Parc naturel régional du Vercors en partenariat avec 38 communes** volontaires, dont notre commune, vise à améliorer la connaissance sur la biodiversité.

4 grandes thématiques ont été retenues : les chauves-souris ; les pollinisateurs ; les arbres remarquables et les haies ; les zones humides.

L'**Atlas de la biodiversité communale (ABC)** permettra de définir un **projet de préservation et de valorisation** de la biodiversité « sur mesure » pour la commune. Par exemple, **des animations pédagogiques et des sorties de découverte** de la faune ou de la flore pourront être organisées.

Un **groupe de projet** a été mis en place sur notre commune, composé d'élus et de citoyens pour assurer le suivi de l'élaboration de cet Atlas de la biodiversité communale qui sera réalisé au courant de l'année 2022.

La concertation sera élargie à toutes les personnes intéressées, souhaitant s'impliquer dans ce projet.

Contact ✉ mairie@autrans-meaudre.fr ■

* Diversification agricole

NE PAS METTRE TOUS SES ŒUFS DANS LE MÊME PANIER



Installés au hameau du Cotel à Méaudre, c'est en 2018 qu'Aurélie et Francis reprennent la ferme familiale **La Reine des Prés**. L'activité principale de l'exploitation est l'élevage de vaches à viande de race charolaise. Pour dynamiser la vente directe, le couple décide de diversifier son activité et de **proposer des œufs bio, 100% plein air**. Comme le précise Aurélie " nous avons envie de répondre à la forte demande de nos clients, surtout impulsée par le premier confinement ". En juin dernier, les deux associés décident d'investir dans **le premier poulailler mobile des 4 montagnes**.

Entièrement solaire et écologique, ce poulailler innovant et atypique se déplace chaque semaine sur les parcelles de la ferme. "Déplacer le poulailler nous permet de mieux gérer les risques sanitaires habituellement liés au surpâturage des aires de parcours des volailles" nous explique Francis.

L'alimentation, essentiellement des céréales, issue de filières bio locales, est proposée à volonté dans le poulailler !

" La qualité de vie des poules est au cœur de notre démarche : une bonne herbe de montagne et un mode d'élevage en plein air. Nos clients voient les poules, c'est pour eux un gage de qualité et de traçabilité de nos produits ! Notre poulailler reste un projet à taille humaine, durable et respectueux de la planète".

En juillet 2021, la ferme lance un distributeur d'œufs en accès libre. Un nouveau projet qui permet d'offrir un service non-stop 24h/24 et 7j/7 aux habitants du Plateau.

Les œufs extra frais sont réapprovisionnés plusieurs fois par semaine. Il suffit d'avoir un peu de monnaie ou un chèque pour faire ses emplettes à n'importe quelle heure ■

MIEUX VALORISER SA PRODUCTION LAITIÈRE



C'est dans cette même logique de diversification que Florence et Éric, producteurs laitiers au **GAEC de la Pierre Blanche**, ont décidé, depuis 2011, de créer **O'lait du Vercors**, afin de valoriser au mieux leur production laitière en transformant une partie de leur lait en produits lactés. Ceci a semblé une évidence pour pérenniser la ferme sans reprise familiale directe et assurer un revenu suffisant pour 2 associés.

Ils décident donc de créer un atelier de transformation et de commercialiser directement leurs crèmes glacées, yaourts, crèmes desserts et desserts glacés. **Fabriqués artisanalement à la ferme** selon des recettes élaborées par leurs soins, ils utilisent le lait et la crème issus de leurs 35 vaches laitières de race Montbéliarde, Abondance, et Villard-de-Lans.

Ils proposent de nombreux produits toute l'année pour les délices de tous. En février 2021, **O'lait du Vercors s'est vu récompensé par un prix d'excellence** « Gault et Millau » pour leur crème glacée à la vanille.

Une Initiative pérenne depuis mai 2018, date de leur première vente, qui démontre le dynamisme et la diversité de notre agriculture communale, ainsi que l'engagement de nos fermes dans une économie locale et de qualité. ■



LE DEVENIR DU SITE DU VILLAGE OLYMPIQUE ET DES ÉCOUGES

La commune souhaite initier un projet de requalification de ce site emblématique de l'histoire locale, en friche depuis que Maeva a arrêté son activité il y a 15 ans. Ce projet phare du mandat se réalisera en plusieurs étapes en concertation avec les habitants.



Le village olympique

HISTORIQUE DES LIEUX

Héritage des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968, le Village Olympique d'Autrans a été créé pour accueillir les athlètes. Autrans est devenu le camp de base olympique des disciplines nordiques.

Historiquement, le Village Olympique se compose de deux ensembles bâtis, à l'est **les Sornins**, gîtes communaux devenus résidence de vacances, aujourd'hui gérée par Odalys, **et le centre d'accueil, animation, restauration et hébergement, dit Village Olympique (VO)**, qui a accueilli ses premiers stagiaires **en décembre 1967**. La capacité d'accueil à l'ouverture était de 736 lits. A l'ouest, un troisième ensemble bâti **les Écouges** est venu conforter la capacité d'hébergement en 1982, programme novateur de lit touristique social de 108 studios en 3 bâtiments.

En plus de 50 ans, différents gestionnaires ont succédé à OCCAJ avec reconduction d'un bail emphytéotique portant sur une partie de l'assiette foncière du VO, propriété de la commune. C'est à ce titre que se justifie notre implication sur le devenir de ce site.

FOCUS SUR LA TABLE RONDE CITOYENNE

À l'invitation de la commune, 119 personnes ont participé en septembre à une table ronde citoyenne organisée à l'Escandille. Une opportunité pour imaginer et construire ensemble l'avenir des 5 hectares du site du Village Olympique et des Écouges, situé à 5 mm à pied du village.

En ouverture de la table ronde, le maire de la commune Hubert Arnaud a précisé qu'afin de se donner les moyens d'atteindre l'objectif final, la commune mettra tout en œuvre pour obtenir la maîtrise foncière de la totalité du site. Si cela s'avère impossible, les outils réglementaires mis en place permettront de cadrer, orienter et imposer l'intention des collectivités sur ce projet urbain. Puis de souligner qu'il souhaitait concevoir un projet d'ensemble qui répond aux besoins et à l'image du village, permettant l'accueil d'activités diversifiées locales et innovantes, et

un habitat mixte pour tous. Un projet également exemplaire tant sur le plan environnemental qu'architectural. Il a remercié les participants venus nombreux partager des idées pour faire autrement.

Une démarche innovante, participative et collaborative

Orchestrée par Ma friche Urbaine (société de conseils), cette table ronde a suivi la démarche dite du Forum ouvert, une méthode d'animation participative favorisant l'émergence de l'intelligence collective au sein d'un groupe.

Après explication de la méthode, les participants ont d'abord été invités à dresser l'ordre du jour en indiquant les questions qu'ils souhaitaient aborder. Ensuite, ils ont fait équipe en petits groupes avec d'autres personnes intéressées par les mêmes sujets.



Les Écouges

■ **En 2006** : Maeva, marque du groupe Pierre et Vacances, exploitant de l'ensemble a cessé son activité sur le site.

■ **De 2007 à 2012** : l'EPIDE, Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi, a été locataire du VO et des Écouges. Les locaux sont inoccupés depuis 2012.

■ **2016/2019** : le projet du CIAC, Campus International des Arts Culinaires, a été abandonné le 28 mars 2019.

■ **2016** : Pierre et Vacances a cédé les Écouges à un marchand de biens.

■ **2020** : un permis d'aménagement sur le secteur des Écouges est refusé par la commune.

■ **3 septembre 2021** : la table ronde citoyenne a mis en évidence la nécessaire concertation souhaitée par l'équipe municipale sur le devenir de ce site.

Durant deux rondes de discussions, « chacun a pu papillonner d'un groupe à l'autre et polliniser des idées ». Une occasion d'apprendre des expériences et des connaissances des autres dans **un climat de créativité, de respect et de responsabilité**. Les participants ont pu énoncer, développer des idées et identifier des actions.



Enfin, les comptes-rendus de la quarantaine de sujets traités ont été affichés afin d'être lus par tous les participants. Chacun a voté pour les 10 discussions qu'il a jugées les plus pertinentes, avant d'échanger autour d'un buffet convivial.

Classement des discussions par ordre de vote

Classement	Discussions	Nb votes
1	Centre de bien-être, résidence sénior, accession à la propriété pour les jeunes, centre de rééducation sportive et espace vert	119
2	Habitat participatif intergénérationnel	92
3	Résidence Sénior (foyer), EHPAD, lotissement et crèche	80
4	Ecoquartier de montagne	61
5	Pôle de formation de d'excellence territoriale sur les métiers du bois	53
6	Création d'une serre expérimentale et bioclimatique et d'une régie alimentaire	51
7	Des logements, pour qui ?	42
8	Maîtrise foncière	40
9	Accession à la propriété	37
10	Un lieu pour permettre aux jeunes de vivre ici et de développer leur activités et projets	32

Côté bilan, la méthode d'animation a favorisé la co-construction de projets, avec des participants très motivés dans une ambiance sereine, propice à l'éclosion d'une grande diversité d'idées. A l'issue des rondes de discussions, les participants ont pu exprimer leurs impressions à chaud. Sur 77 avis exprimés, 52 sont positifs, 14 mitigés et 11 négatifs.



LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Le comité de pilotage (3 habitants et un commerçant de la commune, 6 élus, l'urbaniste de la commune, des techniciens de la CCMV et du Parc Naturel Régional du Vercors, l'Établissement public foncier local, une chercheur de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine) s'est réuni **en octobre** pour définir une méthodologie pour mener à terme le projet. Résultat d'une convergence d'idées, elle se base sur deux axes à travailler en parallèle qui vont se nourrir mutuellement au fil du temps : un axe projets et un axe technique.



ENTRETIEN AVEC HUBERT ARNAUD, MAIRE DE LA COMMUNE

Comment allez-vous travailler sur les projets ?

“ Le comité de pilotage, élargi avec 12 nouveaux citoyens issus de la table ronde, se réunira en décembre pour étudier les projets les plus plébiscités afin qu'ils soient techniquement et financièrement réalisables, et arriver à un consensus. Une réunion publique se tiendra début 2022 pour expliquer les choix retenus. Ce sera l'occasion d'affiner le projet global avant le vote du Conseil municipal au 1er trimestre 2022. Nous lancerons ensuite la consultation publique d'un assistant à maîtrise d'ouvrage. Il devra mettre en musique les projets retenus dans un modèle économique équilibré. Une présentation sera proposée aux habitants sous forme de maquettes fin 2022. ”

Pouvez-vous nous expliquer la question du foncier ?

“ L'idée est que la commune ait la maîtrise de l'ensemble du foncier. Des négociations ont été lancées d'une part avec le propriétaire privé des Ecouges et d'autre part avec Pierre et Vacances pour le Village Olympique. Au-delà de l'euro symbolique proposé à la commune pour acquérir les 2 hectares du VO, nous souhaitons que Pierre et Vacances s'engage financièrement sur la déconstruction et le désamiantage de ce site estimés à 2,5 M€. La mairie doit porter le projet pour obtenir des subventions publiques. On abaissera d'autant le prix du foncier susceptible d'intéresser un aménageur. Sur l'ensemble du site, il n'est pas question que le projet soit supporté par les habitants. L'équilibre financier est impératif, l'achat du foncier sera compensé par la vente des terrains. J'aimerais que la question du foncier soit réglée d'ici fin 2022. ”

* Culture et patrimoine

FOCUS SUR LES MOTTES CASTRALES

Les **jours du Patrimoine** ont été l'occasion de présenter les **mottes castrales d'Autrans** datant de l'an mille, déjà bien documentées par le centre archéologique départemental de l'Isère grâce à Annick Clavier.

Installés dans la salle polyvalente de la mairie d'Autrans, une exposition et un diaporama ont intéressé un public d'une quarantaine de personnes. Un échange fructueux a permis d'approfondir la question.

Deux maquettes étaient présentées, l'une récente montrait la construction d'une tour et l'autre créée en 1995 et retrouvée à la Maison du patrimoine de Villard-de-Lans, qui la conservait après sa réalisation faite par un collège de Grenoble et sa professeure.

Cette présentation fait suite à la volonté de la commune de soutenir un projet participatif pour les prochaines années.

Elle a permis de comprendre l'intérêt du projet et de mobiliser les habitants.

La pluie a joué les trouble-fêtes et a empêché la visite prévue sur le site du château.

Les explications pour se rendre sur les lieux et observer les mottes castrales devaient permettre à chacun d'y aller en toute autonomie.

Les écoliers des classes CM1 et CM2 ont pu également découvrir cette exposition. La proximité de l'école élémentaire avec la mairie ne pouvait que faciliter cette visite. ■



Visite sur site du groupe de travail.

LES ABRIS-REFUGES COMMUNAUX NON GARDÉS, UN PATRIMOINE À PROTÉGER

En s'inscrivant dans la démarche sur la valorisation des cabanes-abris du Vercors animée par le Parc naturel régional du Vercors (programme CIMA – POIA 2021/2027), la municipalité souhaite avoir une réflexion construite autour de ces éléments incontournables du patrimoine bâti communal.

Pour cela, la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors a candidaté fin 2020 à cette opportunité afin de pouvoir engager un travail de réflexion autour de la cabane de Nave et ses abords (dans un premier temps).

Le dossier a été retenu en début d'année 2021, et le groupe de travail créé au sein de la Commission Diversification Touristique s'est déjà réuni à plusieurs reprises autour de ce projet pour faire des propositions d'aménagement et/ou de restauration.

Des préconisations et un chiffrage (aucun coût pour la commune) réalisé par le bureau d'études missionné sur ce projet de territoire ont été récemment présentés au groupe de travail référent.

Ce diagnostic va faciliter les orientations du groupe, en vue d'une présentation au Conseil municipal pour valider des choix d'actions sur les prochaines années.

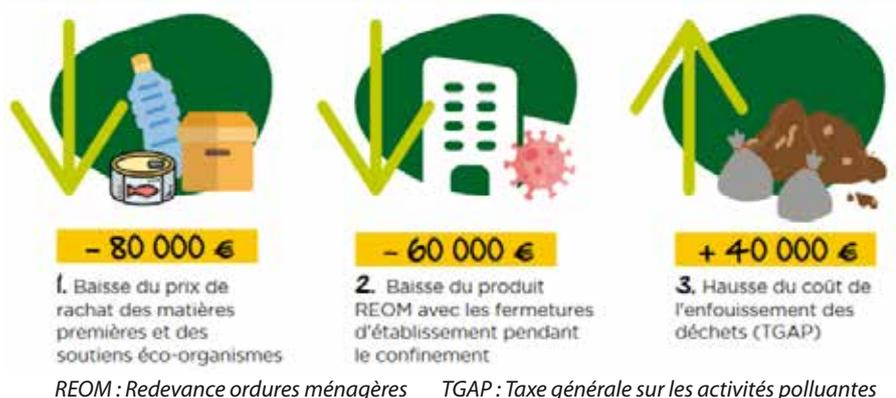
Parallèlement, un premier travail d'état des lieux débutera prochainement sur les autres refuges et abris non gardés du territoire communal. ■

* Economie et Social

LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES A AUGMENTÉ EN 2021, POURQUOI ?

L'ensemble des opérations de collecte, de transport et de traitement des déchets est financé par trois sources différentes : la vente des matières issues du tri (aluminium, plastiques, etc.), les soutiens des éco-organismes et la Redevance ordures ménagères prélevée par l'intercommunalité auprès des foyers et des professionnels du territoire.

En 2021, **cet équilibre budgétaire a été bouleversé** par trois phénomènes :



Le déficit étant important, la CCMV qui gère nos déchets, après avoir étudié toutes les solutions, a dû se résoudre à **faire évoluer la redevance en 2021** à un montant de 157 € contre 137 € en 2020.

Bien qu'en hausse, ce montant reste dans une fourchette moyenne. Pour référence un foyer de 2 à 3 personnes paiera 185 € dans le Royans Vercors, ou 260 € sur Bièvre Est. L'enjeu, qui devient urgent, est donc de **réduire massivement nos déchets** pour les années à venir.

Dans ce but, la CCMV a engagé la construction d'une nouvelle déchèterie-recyclerie-matérialithèque sur l'Écosite du Vercors à Villard-de-Lans. Une action majeure **pour le recyclage et la réutilisation d'objets**, de vêtements et autres matériaux.

Le tri est aussi important à notre échelle. Chaque citoyen, foyer, gîte, hôtel, collectivité, artisan doit penser à trier.

C'est bon pour la planète ... et pour notre porte-monnaie !

TAXE FONCIÈRE SUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

PRÉCISION SUR LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2021

Lors de la réunion du 29 juillet dernier, les élus ont voté une délibération en faveur de la limitation de l'exonération de la taxe foncière due au titre des nouvelles constructions. Cette décision mérite, au regard des nombreux questionnements, des précisions auprès des contribuables.

Conformément au code général des impôts, et sauf délibération contraire, les contribuables bénéficiaient jusqu'à présent d'une exonération de 100% de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant les 2 années qui suivent l'achèvement d'une construction nouvelle, d'une reconstruction ou d'un agrandissement.

Depuis la réforme de la taxe d'habitation, la commune perçoit non seulement le produit de la taxe foncière communale mais également le produit de la taxe foncière départementale, en compensation de la taxe d'habitation qui disparaît progressivement.

Aussi, la loi de finances de 2020 a apporté des modifications à ce dispositif, en donnant la possibilité aux communes d'exonérer une part plus faible du montant de la taxe foncière, toujours pendant 2 ans, afin de ne pas être pénalisée outre mesure.

Ainsi, le Conseil municipal a décidé de maintenir une exonération de la taxe foncière pendant 2 ans, à hauteur de 40% de la base imposable sur toutes les constructions nouvelles achevées à partir de 2021 (montant appelé en 2022).

A noter que cette exonération ne concernera que les propriétés bâties qui n'auront pas été financées par un prêt aidé de l'Etat ; pour les autres, elles continueront de bénéficier de 100 % d'exonération de la taxe foncière pendant 2 ans.

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

Guide du citoyen
Suivre l'actualité de ma commune
A DESTINATION DES CITOYENS

Autrans-Méaudre en Vercors

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) Sur AppStore (iOS) Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. Scannez le QR Code via le lecteur intégré.

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !

- GRATUITE** : Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** : Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** : Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicités.



VERCUMA UN LABORATOIRE DE COSMÉTIQUES BIO



VERCUMA - « Verc » pour Vercors et « Uma » en langue Quechua qui fait référence aux sommets des montagnes - est un laboratoire de cosmétiques bio dont la vocation est la mise en valeur des plantes et ressources de montagne, plus particulièrement celles du territoire du Vercors.

Son origine, en 2014, part d'un projet de développement soutenable au cœur d'une des plus rares et des plus fragiles forêts de montagne du monde : Le Bosque de Niebla Colombien situé à 2000 m d'altitude. Pendant quatre ans, **Laura** s'est vu transmettre, par des indigènes Quechua de ce lieu, des connaissances et des savoirs sur l'utilisation des plantes natives, des méthodes de culture et des propriétés des plantes médicinales et de leurs vertus thérapeutiques. Poussée par son intérêt pour les cosmétiques, elle a approfondi et complété ses connaissances par l'étude des méthodes de transformation des plantes telles que la dis-

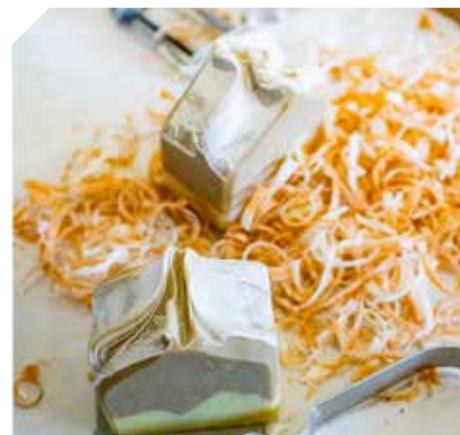
tillation pour l'obtention d'huiles essentielles et d'hydrolats, les macérats huileux, les émulsions ou encore la saponification à froid.

Aujourd'hui porté à deux avec **Nicolas**, Vercuma, s'est nouvellement implanté sur notre commune, en France : le pays du savoir-faire cosmétique et des huiles essentielles. Autrans-Méaudre en Vercors, au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors, est le lieu idéal pour l'installation de leur famille et l'implantation du laboratoire, en juillet 2020, dans le respect des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF, norme ISO 22716).

Le laboratoire Vercuma a pour but la création, la fabrication et la vente de produits cosmétiques simples. Les cosmétiques bio proposés, fabriqués à petite échelle, sont composés uniquement à partir d'ingrédients actifs dont les propriétés mais aussi la provenance sont parfaitement connues. Aucun ingrédient de synthèse n'est utilisé. Pas de conservateurs, de tensioactifs, de colorants ou de parfums qui sont des polluants. **Car la préservation de l'environnement est un objectif fondamental** pour Laura et Nicolas qui restent convaincus qu'à travers de petits changements de comportement ils auront un impact écologique réel. Au sein de leur entreprise, chaque action est guidée par cette envie de cohérence relative aux choix des matières

premières, des formules cosmétiques, des processus de fabrication, des emballages, de la gestion des déchets et des modes de transport. Laura et Nicolas ont obtenu la mention « Nature & Progrès » sur l'intégralité de leurs produits.

Vercuma est ancrée dans notre territoire. Elle a démarré son offre de produits par une ligne de déodorants à l'eau calcaire du Vercors. La formulation de Savon Soin Liquide bio saponifiés à froid pour les écoliers de la commune, la mise en place d'atelier citoyen zéro-déchet ; l'utilisation d'ingrédients produits localement (collaboration avec Valentin Tores) ou l'offre d'une gamme de produits d'accueil pour les hôtels et gîtes du plateau font partie des actions engagées sur le territoire du Vercors. ■



LA BUFFE UNE NOUVELLE AVENTURE FAMILIALE



Le rendez-vous est pris à l'Hôtel restaurant La Buffe, pour faire connaissance avec les nouveaux propriétaires **Amandine et Cyril**.

Confortablement installé dans les fauteuils de la salle d'accueil, Cyril décrit son parcours. Natif de Valence, il suit une formation hôtelière à Dardilly, dans le Rhône, et poursuit par une licence de management hôtelier à Chambéry, qui lui ouvre les portes du groupe Accor dans lequel il travaillera une vingtaine d'années, dont plusieurs en tant que directeur (Amiens et Pays de Gex).

Quant à Amandine, native de Grenoble, ses études se concentrent dans le domaine des arts vivants et particulièrement du théâtre,

en deux étapes entrecoupées de la naissance de leurs deux enfants, et se terminent par cinq années post bac en gestion de projet culturel. Après plusieurs postes dans différentes entités culturelles (Amiens et Pays de Gex), elle sera responsable du service culturel de la commune de Gex, avant de se lancer dans l'aventure de l'hôtellerie.

Tous deux connaissent parfaitement le Vercors et ont des attaches familiales. Ils ont même célébré leur union sur la commune en 2007. Aucun doute : le projet de reprise se concrétisera ici. L'affaire se conclut en novembre 2019.

Ce choix n'est pas anodin. Soucieux de préserver l'existant, Amandine et Cyril se considèrent comme des témoins privilégiés du patrimoine que représente cette bâtisse, et les relais d'une nouvelle dynamique à insuffler : favoriser les circuits courts, rénover les lieux avec des artisans locaux, tisser des liens avec les différentes entités professionnelles du territoire, travailler sur le zéro déchet, composter...

Comme dit Amandine, tout reste à faire, l'engagement des « **3 C : Constance, Courage, Confiance** » saura ravir leur clientèle et apporter à cette aventure familiale le résultat qu'elle mérite. ■

* Tourisme

BILAN D'ACTIVITES 2021

LES PISCINES

CHIFFRE D'AFFAIRES = 79 611€
SALAIRES SAISONNIERS = 72 857€

12 424 entrées / 29 375 entrées - moyenne des 3 dernières saisons soit une baisse de fréquentation de 57 % .



La météo peu engageante du mois de juillet, l'instauration du pass sanitaire sur les piscines (21 juillet), et la fermeture de la piscine d'Autrans (10 août) suite à un problème technique qui allait provoquer une pollution des sols, sont autant de raisons pour expliquer la chute de la fréquentation.

Démonstration également que sur la saison estivale, les deux points d'eau sont importants pour élargir notre offre touristique. C'est la raison pour laquelle un dossier de réaménagement des deux piscines a été lancé dernièrement avec pour objectif :

- La réouverture, et donc de réparation de l'Aqualoisirs d'Autrans l'été prochain.
- La réalisation d'un diagnostic des lieux et un appel à projet portant sur la diversification des activités autour de l'eau sous toutes ses formes. En saison estivale essentiellement pour le site d'Autrans et 4 saisons pour le site de Méaudre (Etude d'un toit de couverture pour la piscine)

LA TYROLIENNE

CHIFFRE D'AFFAIRES = 84 803 €
SALAIRES = 52 673 €
ANNUITE D'EMPRUNT = 6 0647 €

4 486 descentes dont 698 en duo - 129 jours réels d'ouverture (fermeture administrative des remontées mécaniques) contre 203 jours d'ouverture théoriques

Début mai 2021, le gouvernement a autorisé l'ouverture des remontées mécaniques. Nous avons donc pu rouvrir le télésiège du Gonçon et exploiter « normalement » la Zipline dès le week-end de la Pentecôte. Grâce à l'ouverture tous les week-ends et 7 jours sur 7 pour les vacances d'été et de la Toussaint, la tyrolienne a connu une bonne fréquentation. Il est important de souligner que nous sommes bloqués à 9 descentes maximum par heure. En effet il faut compter entre 7 et 10 minutes par client pour expliquer les mesures de sécurité et équiper le client, qui s'ajoute au temps de la descente. Sur une amplitude d'ouverture journalière de 8 heures, nous ne pouvons recevoir qu'au grand maximum 72 personnes. Sur les 2 mois d'été, régulièrement, les réservations étaient complètes.



LE TELESIEGE DU GONCON

CHIFFRE D'AFFAIRES = 32 600 €
SALAIRES SAISONNIERS ET ASTREINTES = 28 961€

104 jours d'ouverture

Le télésiège du Gonçon, qui permet de rejoindre le départ de la Zipline, est ouvert les mêmes jours que la tyrolienne. Il permet également aux vététistes ou aux utilisateurs Fat'trott d'emprunter nos pistes de descentes aménagées à cet effet, tout comme les randonneurs qui souhaitent gagner du dénivelé positif facilement. Pour les résidents du plateau et nos clients, c'est une offre complémentaire à celle de la télécabine de la Côte 2000 à Villard-de-Lans. Un abonnement commun est d'ailleurs à l'étude pour l'été prochain.

LA PISTE DE TUBING DU CLARET

CHIFFRE D'AFFAIRES = 46 889 €
SALAIRES SAISONNIERS = 34 517 €
ANNUITE D'EMPRUNT = 24 308 €

149 jours d'ouverture

Côté piste de tubing, avec un prix moyen de 2€ la descente nous totalisons 15 000 descentes de mai à novembre 2021. La piste n'est pas très longue mais les sensations sont là et les enfants raffolent de ses quelques virages relevés. De plus, pendant la saison estivale, une fois par semaine, nous proposons sur le tremplin K56 d'Autrans une descente de la piste de réception dans une bouée... Sensations assurées !

En conclusion, un bilan touristique qui confirme le choix d'ouvrir ces activités sur les intersaisons. Et un bilan comptable qui reste à l'équilibre, les recettes de chaque activité couvrent à minima les frais de personnel. Une option de diversification intéressante que nous devons poursuivre sur les prochaines saisons.

Durant les vacances de la Toussaint, nombre de vacanciers nous ont félicités de ce choix, preuve d'une certaine attente. Et même si le taux de remplissage reste moindre que sur les saisons hivernales et estivales, l'ouverture de ces activités permet de promouvoir notre station-village vivante toute l'année et de proposer des emplois à l'année à certains de nos saisonniers. ■



MÉAUTRANSITION

PARTICIPATIVE OU PATERNALISTE : VOTRE DÉMOCRATIE VOUS L'AIMEZ COMMENT ?

Au cœur des valeurs de Méautransition, la démocratie participative s'est progressivement invitée dans l'action politique de la majorité avec notamment le conseil municipal des jeunes, les cafés citoyens et le lancement de groupes projet intégrant des citoyens.

Si cet élan est louable, il reste néanmoins beaucoup de chemin à parcourir.

D'une part car la plupart des espaces de travail partagés concernent des sujets mineurs et rassemblent un nombre très limité d'habitants. Ceux-ci sont par ailleurs tenus par une obligation de confidentialité empêchant le libre débat avec la population.

D'autre part - et c'est là l'essentiel - ce maquilage participatif n'a changé en rien les pratiques de gouvernance paternalistes qui président à l'essentiel des décisions.

En effet le maire, par l'exercice des délégations qui lui ont été accordées en début de mandat, décide seul sans nécessité de concertation ni de vote par le conseil municipal pour un très grand nombre de sujets. Ces délégations, au nombre de 26, permettent notamment une capacité d'engagement de plusieurs millions d'euros. A mettre en perspective des 20 000€ de budget participatif...

Pour Méautransition, une démocratie équilibrée et vivante s'appuie sur l'écoute et le dialogue. C'est pourquoi Méautransition relance une dynamique d'ateliers cet hiver qui, nous l'espérons, retentira dans les actions de la majorité. Nous vous espérons nombreux à ces prochains événements qui seront annoncés sur notre site :

<https://meautransition.home.blog/>

AUTRANS- MÉAUDRE AVEC VOUS

UNE PARTICIPATION À AMÉLIORER

Les groupes de travail sont en place et fonctionnent. Les thématiques abordées ont été orientées et filtrées par l'exécutif. Un consensus est établi lorsqu'elles représentent la synthèse des engagements électoraux.

L'important dossier de la réhabilitation du village olympique est le témoin de cet état d'esprit. Il associe, population, élus, techniciens et partenaires. L'animation de la méthode de travail est assurée par des professionnels de la communication. Désormais, un représentant de chaque liste minoritaire est inclus dans l'instance décisionnelle. Nous regrettons ne pas avoir été conviés et inclus spontanément dès le début du projet. Nous veillerons à ce que des dossiers similaires (Chatelard, piscine(s)) soient construits de la même façon.

Nous regrettons le manque de concertation du conseil municipal et de la commission d'urbanisme dans le projet la patinoire 4 saisons. Contacts et avis ayant été pris au sein du seul exécutif. Des progrès restent donc à faire !

Le travail dans les commissions bénéficie aussi de ce timide climat de confiance. Le partage des comptes rendus est aujourd'hui quasiment systématique et contribue à une meilleure information de chacun d'entre nous.

A institutionnaliser, la journée conviviale rassemblant le personnel communal et les élus. Elle assure l'indispensable cohésion des services au bénéfice de tous.

Toujours insatisfaits (c'est ce qui fait avancer !), nous souhaitons développer plus de transparence dans le fonctionnement des différentes régies mettant plus en avant les bilans financiers de chaque activité. Avec du temps nous y parviendrons car,..... selon l'adage « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».....pas sûr ! Le temps passe si vite !

AUTRANS- MÉAUDRE DEMAIN

VOUS AVEZ DIT "PARTICIPATION"

Cela fait maintenant 18 mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Chacune des 20 personnes représentées au Conseil a trouvé une place. Une place pour apporter ses compétences dans des domaines variés. La communication y est ouverte et franche. Les débats, parfois contradictoires, donnent à tous l'opportunité de s'exprimer. Et si certaines décisions peuvent être prises en désaccord avec l'« opposition », celles-ci ont toujours été préalablement présentées, partagées et bien souvent amendées.

Nous restons sur notre feuille de route, notre programme. Ce programme pour lequel vous nous avez élus et que nous avons clairement énoncé durant la campagne.

La gestion d'une commune n'est pas chose simple. En plus du travail de fond, le quotidien, moins visible mais tout aussi important, est assuré par l'effort continu des différents services communaux (plus de 50 personnes sont aujourd'hui à votre service), nous avons dû ouvrir, au cours de ces 18 mois, un nombre de dossiers importants pour le futur de notre commune : le devenir du site Village Olympique-Les Ecouges, la réflexion sur la gestion des véhicules au site écosensible de la Molière, l'aménagement de nos piscines... des dossiers que nous partageons et auxquels la population peut prendre part. Ces grands dossiers structurants avancent avec vous tous et les dernières réunions participatives ont connu un réel succès. Nous continuerons à vous solliciter, dans les commissions, les différents groupes de travail mis en place dans lesquels vous êtes représentés, le plus souvent possible.

Restez attentifs à la communication municipale. Continuer à participer au sein des associations, des groupes d'intérêt, des initiatives participatives. Soyez présents aux cafés-ci-toyens.

Votre implication est primordiale pour une gestion apaisée et plus efficiente de notre commune.

* Etat civil

En application des directives de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), seuls apparaissent les actes de naissance et de mariage dont la publication est autorisée par la famille.

NAISSANCES

- 24 mars 2021** Lucie JOHNSON,
née de Luke JOHNSON et Fanny CASTRO
- 22 mai 2021** Anaïde PINET,
née de Stéphane PINET et Lucie EMERIA
- 16 juin 2021** Soa JANTET
né de Fabien JANTET et Fanny ROUX
- 21 juin 2021** Mathis BAUD
né de Sébastien BAUD et Manon DALBAN-PILON
- 23 juin 2021** Sacha PRAIRE,
né de David PRAIRE et Julie MARIENVAL
- 12 juillet 2021** Lilou GAUTIER, née de Sylvain GAUTIER et Catherine EYBERT-PRUDHOMME
- 28 septembre 2021** Timothée et Louis PROVENZANO-FAURE, nés de Cyril PROVENZANO-FAURE et Emilie VERFAILLIE
- 14 octobre 2021** Andrea MARTY,
née de Carine MARTY

MARIAGES

- 26 juin 2021**
Stéphane BUISSON et Déborah SCHAEGIS
- 10 juillet 2021**
Richard VINTER et Jeanne BOYER
- 17 juillet 2021**
Kevin COUPRIE et Laetitia PAPOZ
- 31 juillet 2021**
Olivier GAILLARD et Nathalie BUDINSKI
- 27 août 2021**
Simon ILSE et Sofia DEMS
- 28 août 2021**
François BERG et Héloïse MARGOT

DÉCÈS

- 17 mars 2021** Albert BARBIER
- 28 mars 2021** Dylan CATTIAUX
- 15 avril 2021** Gilbert PERRIN
- 28 avril 2021** Anne-Marie ARNAUD née CANALE
- 7 mai 2021** Raymond EYBERT-BERARD

- 24 mai 2021** Denise ROCHAS
- 25 mai 2021** Aline DUPONNOIS née BLAISE
- 28 mai 2021** Jeanne ARNAUD née DAVID
- 25 juin 2021** René ARNAUD
- 29 juin 2021** Hélène ROCHE née CLOT-GODARD
- 4 juillet 2021** Yvette CHABERT née REY-GIRAUD
- 8 juillet 2021** Aline BLANC-PAQUE née FAURE
- 29 juillet 2021** Louis LEBOIS
- 12 août 2021** Jean GUILLERMET
- 21 août 2021** Léon REPELLIN
- 5 septembre 2021** Gilles REY-GIRAUD
- 9 octobre 2021** Cécile BRÉMOND née GAILLARD
- 14 octobre 2021** Jean REMY-RENAUD
- 16 octobre 2021** Georges BONNET
- 17 octobre 2021** Marthe VALCESCHINI née GAMOND
- 21 octobre 2021** Edith COLLAVET née GRISSOT
- 29 octobre 2021** Pierre VINCENT-MARTIN

* Permis de construire

DEMANDEUR	ADRESSE DU TERRAIN	VILLAGE	OBJETS DES TRAVAUX
SARL POPOTIE	HAMEAU DES CHABERTS	Méaudre	Extension et réhabilitation d'une grange en gîte
Monsieur MEYTRAS Alexandre	LE CLOS	Autrans	Construction d'un ensemble de 10 logements
Monsieur GUHUR Christophe	LOTISSEMENT LE TREFLE ALPIN - lot n°5 - LES EPEROUSES	Autrans	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur DEYRES Thierry	CHEMIN DES PLAGNEUX	Autrans	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur SIBILLE Renaud	LA VERNE	Méaudre	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur QUILLARD Samuel	LA VERNE	Méaudre	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur BONGIORNO Joseph	LES ALBANS	Méaudre	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur CHABERT Frédéric	LOTISSEMENT LE TREFLE ALPIN - lot n°8 - LES EPEROUSES	Autrans	Construction d'une maison d'habitation
SCI WANOURS	5003 37 IMPASSE DES GERBOUDS	Méaudre	Extension d'un garage attenant à la construction
Monsieur HUTTER William	LOTISSEMENT LE TREFLE ALPIN - LES EPEROUSES	Autrans	Construction d'une maison d'habitation
Madame GAUTHIER Elisa	LES CHABERTS ET LES MOLLAU	Méaudre	Construction d'une maison d'habitation
Madame LEROUX PIERSON Marie Odile	LOTISSEMENT LE TREFLE ALPIN - lot n°2 - LES EPEROUSES	Autrans	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur CHEVALIER Yannick	ROUTE DE LA TURE	Autrans	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur LEPLOMB Olivier	346 CHE DES VERNES	Autrans	Extension et réaménagement d'un chalet Chaloin
Monsieur BUISSON Kevin	ECHARLIERE	Autrans	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur PIANU Paul	755 ROUTE DE LA SURE - lot n°1 - LOTISSEMENT LE TREFLE ALPIN	Autrans	Construction maison individuelle
Monsieur DUNAND Alexis	CHEMIN DES VERNES	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Madame REPELLIN Aurélie	278 RTE DE VILLENEUVE	Autrans	Extension d'un logement existant
Madame GOUY Martine	LOTISSEMENT LE TREFLE ALPIN - lot n°3 - LES EPEROUSES	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Madame PETER Tiphaine	72 RUE DE LA TOUR	Autrans	Extension d'une habitation
Madame LELY Jeannette	278 CHE DE CHAMP BERNARD	Autrans	Extension d'une habitation
Monsieur CHAMPENDALE Christian	LA GALOCHERE	Autrans	Modification de façade pour la réhabilitation d'une grange en 2 gîtes
Monsieur DUMOND Christian	LOT LES PIGNOLETS	Méaudre	Extension d'un chalet
COMMUNE DE AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS	GRANDES ROUTES ET L EGARLE	Autrans	Construction d'un atelier (remontées mécaniques) modification des dimensions
Monsieur BLANC PAQUES Brice	21 RTE DE CLAIREFONTAINE	Autrans	Réhabilitation d'une maison existante
Monsieur MENAGE BREBION Fabien	21 RTE DE CLAIREFONTAINE	Autrans	Réhabilitation d'une maison existante
Monsieur GIRARD Sylvain	LES EPEROUSES	Autrans	Construction d'une maison individuelle
ROCHALP	COCHET	Méaudre	Création d'annexes et réfection des façades

* Espaces naturels

5 JOURNÉES SANS VOITURE SUR LE SITE DE LA MOLIÈRE

Bilan de l'expérimentation estivale : un bol d'air pour la Molière

Identifiée depuis plusieurs années, la problématique de surfréquentation automobile au parking de la Molière nécessitait une prise en main pour essayer de trouver des solutions.

A l'initiative de la commune d'Autrans-Méaudre-en-Vercors et avec l'accompagnement technique et financier du Parc naturel régional du Vercors et du Département de l'Isère au titre de la politique des espaces naturels sensibles, un cycle de concertation citoyenne a été lancé début 2021. Celui-ci a réuni plusieurs fois un groupe de travail constitué d'habitants, de socio-professionnels et d'élus autour des problématiques induites par la fréquentation automobile dans l'optique de proposer des solutions alternatives acceptables, efficaces, et viables économiquement.

Ainsi a été testée pendant 5 journées du 13 au 17 Août 2021, la mise en place d'un service de navettes pour monter les visiteurs au belvédère. Les véhicules étaient ainsi stationnés au parking de la station de ski de la Sure et les visiteurs pouvaient utiliser la navette (payante) pour parcourir les 9 km restants jusqu'au belvédère de la Molière, entre 9h et 18h. En dehors de ces horaires, l'accès en véhicule particulier était libre.

Au final, ce sont 542 personnes qui ont été transportées sur ces 5 journées, majoritairement des visiteurs présents pour plusieurs jours sur le Vercors dont près de la moitié sont venus spécifiquement pour l'accès en navette. Il y a eu très peu de locaux et moins d'excursionnistes à la journée qu'en temps normal.

D'un point de vue écologique et quiétude du site, l'opération est une réussite avec une très forte diminution de la fréquentation des véhicules sur le site. Les visiteurs ont pu apprécier le calme des alpages, et les alpagistes souffler un peu en cette période habituellement très fréquentée.

Le système de navettes a bien fonctionné et le taux de satisfaction des usagers est très élevé (plus de 95%) malgré un ressenti plus mitigé sur le coût du trajet en navette (taux de satisfaction positive de 65%). L'amélioration du service passerait par des rotations plus fréquentes et la possibilité de redescendre plus tard que 18h.

La crainte d'un report de fréquentation du côté de Lans en Vercors au parking des Aigaux ne s'est pas confirmée et aucune surfréquentation de véhicules n'a été constatée de ce côté-là. L'impact économique a été fort sur l'activité du gîte de la Molière qui est très liée à l'accès depuis le parking de la Molière (60 % des consommateurs habituels aux gîtes). Une très forte diminution du nombre de personnes pour le déjeuner et le gouter a été constatée pendant la fermeture de la route.

Cette fermeture n'a cependant pas eu d'impact sur l'activité du Refuge des Feney, dont l'activité est plutôt liée à une clientèle en itinérance ou sportive.

De prochains temps de travail sont programmés pour étudier le renouvellement de cette expérience sur un temps plus long tout en limitant l'impact économique sur l'activité du gîte de la Molière. ■



*Domaines nordiques accessibles avec le Nordic Pass Vercors :



- Autrans-Méaudre en Vercors
- Haut Vercors
(Villard/Corrençon et
Herbouilly)
- Les Allières
- Lans-en-Vercors
- Vercors sud (Font d'Urle,
Grand Echaillon, stade
Raphaël Poirée)
- Lus la Jarjatte
- Les Coulmes



**Cet hiver,
pensez à la navette
qui relie
Autrans et Méaudre**

Méaudre -> Autrans

8H35 8h45

11H55 12H10

13h05 13H15

17H15 17H30

Autrans -> Méaudre

8H45 9h00

12H10 12H20

13h15 13H30

17H30 17H40

Lieux Des Départs:

Méaudre: Foyer de ski de fond

Autrans: Centre Nordique

**CETTE NAVETTE
EST GRATUITE**

Toutes les informations communal,
sont détaillés sur :



PUBLICATION

Directeur de publication : Hubert Arnaud
Rédaction : commission communication
Autrans-Méaudre en Vercors.

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué
à la rédaction de ce bulletin. Les articles rédigés dans
le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif
des élus et des services.

LES MAIRIES

* Mairie AUTRANS : 04 76 95 32 22
* Mairie MÉAUDRE : 04 76 95 20 16
www.autrans-meaudre.fr
mairie@autrans-meaudre.fr